



20 à 40 % de la production mondiale de bois est issue de coupes illégales.

Quatre millions de km² soit un peu plus de 10 % des forêts de la planète bénéficient de différentes formes de protection officielle. Sur ces territoires, la conservation de la biodiversité est l'objectif prioritaire. La gestion durable des zones forestières qui ne sont pas protégées permet d'exploiter la forêt et de maintenir sa biodiversité, en respectant son rythme de renouvellement et ses fonctions écologiques, tout en répondant aux demandes économiques et sociales des sociétés humaines. Il n'existe pas encore de définition officielle au plan international de la gestion durable des forêts. Elle est pour l'instant garantie par différents labels répondant à un certain nombre de critères de bonne gestion comme la légalité des coupes opérées ou le respect des droits des populations locales ou indigènes. Ces labels, bien que n'ayant pas tous le même niveau d'exigence, permettent aux consommateurs d'identifier les produits les plus responsables.

Ourse et trois ours Finlande

© Louis-Marie Préau

